

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
Caf de Montauban
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CHEINE
Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation / Action - Accompagnement des départements Action Sociale et Prestations au déploiement de la CTG - Module 3 - J4 - CAF 82

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 27/19 – EGOC / CAF TARN ET GARONNE

« Formation/Action – Accompagnement des départements Action sociale et Prestations au déploiement de la CTG sur des territoires « expérimentaux »

Intervenant : **Thierry CHEINE**

Durée – Dates – Modules et Objectifs : **6 jours**

Module 1 – **Journée 1** – 9 avril 2019 - Acculturation CTG en inter
services à la CAF 82

Module 2 – **Journée 2** – 13 juin 2019 – Le portrait de territoire

Module 2 – **Journée 3** – 1^{er} juillet 2019 - De la carte des partenaires
à la stratégie des Alliés...

Module 3 – **Journée 4** – 16 septembre 2019 - Préparer une rencontre
de partage et d'échanges entre la CAF et l'EPCI des territoires
expérimentaux

Module 3 – **Journée 5** – 4 octobre 2019 - Vivre une journée de
coopération avec les équipes projet CAF et les acteurs des territoires
choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus)

Module 4 – **Journée 6** – 12 novembre 2019 - Co-construire un
processus d'évaluation

Horaires : **9h à 17h, soit 7 heures de formation / jour**

Lieux : Au sein des locaux (salle modulable) de la CAF du Tarn et Garonne

Contexte de la mission

La CAF du Tarn et Garonne développe une offre globale de services aux allocataires, définie par la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) et le futur Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion (CPOG) conclu entre la CNAF et la CAF82. Dans ce cadre, la CAF du Tarn et Garonne a pour objectif de déployer son offre de service sur l'ensemble du département. La démarche CTG participe de ce déploiement sur les territoires et ce dans une logique partenariale, plus technique et politique que financière, en appui aux Collectivités territoriales (EPCI).

Deux territoires sont concernés par le déploiement de la démarche CTG cette année 2019. Ces territoires (EPCI) sont déjà engagés dans des diagnostics de politique sociale et familiale dont la CAF82 est partenaire. Suite à une journée de formation avec François ROUSSEAU, la CAF du Tarn et Garonne souhaite bénéficier en 2019, d'un accompagnement formatif de type « formation/action » permettant aux équipes projet CAF :

- D'accompagner techniciens et élus des EPCI dans la co-construction de diagnostic et de projet de territoire,
- De co-construire un engagement réciproque dans la mise en œuvre de ce projet intégrant des politiques publiques sociales et familiales.

Cet accompagnement formatif s'inscrit dans le cadre du plan de formation de la CAF82 pour 6 journées.

La démarche CTG est ordonnée à rendre visible et lisible l'ensemble de l'offre de services de la CAF sur son territoire. Ainsi, elle concerne l'ensemble des directions et services de la Caisse et par voie de conséquence tous les métiers (Conseillers techniques, Travailleurs sociaux, Gestionnaires conseil allocataires, ...) qui interviennent sur les territoires que ce soit auprès des partenaires locaux, des familles ou encore via des schémas départementaux. Sont aussi concernées, les fonctions d'appui tels que les chargés d'étude et les managers qui seront de fait, sollicités et mis à contribution par les « équipes projet CTG ».

Ainsi, il s'agit bien, au travers d'une 1ère journée de formation/action, de sensibiliser l'ensemble de ces différents départements et services (30 personnes environ) à l'enjeu de la CTG, aux effets que celle-ci est susceptible de provoquer en interne dans l'organisation du travail (plus de transversalité) et dans la chaîne managériale, à l'impact auprès des partenaires parmi lesquels les collectivités, ...

Ensuite, dans le cadre de 4 journées de formation/action, il s'agira d'accompagner les « équipes projet CTG » (CT et TS) et les « fonctions supports » (chargé d'études et managers) – (17 personnes environ), à déployer cette démarche auprès des Collectivités dans le cadre d'un processus émergent et participatif.

La 6^{ème} et dernière journée visera plus particulièrement à co-construire un processus d'évaluation permettant d'apprécier l'efficacité et l'efficience des actions engagées, mais aussi les effets et l'impact de cette démarche sur la dynamique territoriale, les partenaires, les habitants et les allocataires.

Ainsi, il s'agit bien d'amener les Conseillers Techniques en particulier mais aussi les autres agents intervenant sur les territoires, à porter et articuler enjeux institutionnels et développement territorial, thématiques et territoire, projet de caisse et projet de territoire.

Aussi, nous nous sommes permis de rédiger une proposition méthodologique qui nous semble la plus adaptée à la poursuite des principaux objectifs visés, à savoir :

- Ü Anticiper l'impact de la démarche CTG en interne à la CAF par une organisation adaptée
- Ü La montée en compétences des « équipes projet » de la CAF du Tarn et Garonne
- Ü La co-construction d'une méthodologie de déploiement de la CTG sur le territoire,
- Ü L'organisation d'une dynamique territoriale co-pilotée par les Conseillers techniques de la CAF et la Collectivité (EPCI).
- Ü La co-construction en transversalité et complémentarité entre les différents métiers au sein de la CAF, en cohérence avec le projet de Caisse et les schémas départementaux, de portraits de

territoires.

Objectifs généraux

Il s'agit de structurer l'intervention pédagogique en vue de créer une dynamique collective tout en veillant à accompagner l'encadrement vers une posture d'appui aux équipes en charge du déploiement des CTG :

ü **Donner un sens nouveau et une plus-value sociale à la CTG dans le paysage de l'offre de service CAF du Tarn et Garonne.**

- Positionner la CAF 82 comme un acteur moteur des projets de territoires,
- Rendre visible et lisible une offre globale de services cohérente (projet de Caisse / Schémas départementaux), transversale (articuler avec d'autres thématiques du projet de territoire) et pluridisciplinaire (mêlant des compétences croisées de différents partenaires) qui réponde pleinement aux besoins des allocataires et par là-même aux Collectivités.
- Appréhender la CTG comme une occasion de repositionnement de la CAF vis-à-vis des Collectivités territoriales (EPCI) et d'un rééquilibrage du partenariat entre le financier et le politique.

ü **Travailler sur une culture commune des représentations, faire évoluer les compétences, et l'envie à la coopération inter-service.**

- Construire de la transversalité interservices au sein de la CAF 82 sur la base de la complémentarité des compétences et des connaissances différentes des « territoires » selon les métiers,
- Développer des coopérations de projets et de compétences entre agents autour de groupes projets pluridisciplinaires et autonomes par territoire CTG,
- Positionner l'encadrement comme appui des équipes projet et support au déploiement des CTG.

Û Gagner en efficacité et en cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Agir sur du co-développement.

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,
- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires,
- Co-construire une organisation interne articulant pilotage stratégique et autonomie opérationnelle de groupes projet par territoire.

Public

La démarche CTG tend à rendre visible et lisible l'ensemble de l'offre de services de la CAF sur son territoire. Ainsi, même si, la formation/action s'adressera prioritairement aux Conseillers Techniques de la CAF du Tarn et Garonne en tant que coordinateurs de cette démarche sur les territoires qu'ils ont en responsabilité, il nous semble important de constituer des « équipes projet pluridisciplinaires » constituées des différents agents et métiers qui interviennent sur les territoires expérimentaux choisis pour la formation. De même, cette nouvelle organisation en « équipes projet » impacte directement les rôles et fonctions des managers. Leur présence à la formation/action est donc importante. La présence de certains agents, à des moments clefs de la formation/action peut s'avérer opportune. Il en va ainsi de la chargée d'études qui jouera un rôle important dans la construction des portraits de territoires « CTG ».

Enfin et afin de mieux appréhender et d'anticiper l'impact de cette démarche CTG sur l'organisation interne et le management de la CAF82, nous proposons d'associer l'encadrement des départements Action sociale et Prestations.

La méthodologie proposée prévoit de partir de territoires expérimentaux pour remonter à la co-construction d'une organisation

interne adaptée, nous préconisons la constitution de groupes projets / territoires CTG incarnant l'offre globale de service de la CAF et donc la transversalité. Ainsi, il nous semble important d'associer sur tout ou partie de la formation des agents intervenants sur ces territoires tels que les Conseillers techniques thématiques et les travailleurs sociaux.

Ces groupes projets porteront pour ces territoires une « ambition CAF » qui s'objectivera par la réalisation d'un portrait de territoire construit sur la base des « données CAF ». Ces portraits nécessiteront le concours de la chargée d'études via une requête type co-construite dans le cadre de la formation. Sa présence dans le cadre des modules 1 et 2 de la formation/action semble primordiale.

Enfin, la CTG entraîne une modification de positionnement sur les territoires et un renforcement de l'expertise technique et politique des CAF. La participation du service Communication à certains moments clefs de la démarche peut s'avérer stratégiquement pertinente.

Contenu

La formation/action se déroulera en 4 modules. Entre chaque journée, les « équipes projets » seront amenés à avancer dans la démarche de construction de la CTG soit en produisant des documents internes, soit en allant à la rencontre des EPCI visés par la CTG et/ou le renouvellement de CEJ, soit en participant à la définition d'un projet de territoire... Le travail entre chaque phase est inhérent au principe de formation/action. Aussi, la proposition ci-dessous est adaptable en fonction de l'avancée et des difficultés rencontrées par les Conseillers Techniques dans cette mise en œuvre. Les objectifs par journée sont indicatifs et susceptibles d'évoluer au fil de la démarche de formation/action.

Le premier module, comprenant une journée d'acculturation sera consacrée à construire une vision partagée de la CTG ainsi que les premiers éléments constitutifs d'un socle commun de références.

Journée 1 : 9 Avril 2019

Ø **Objectifs : Acculturation CTG en inter services à la CAF 82**

(environ 30 personnes) et co-construction d'un socle commun de références autour de la CTG

- Co-construire une vision partagée de la CTG au sein de la CAF du Tarn et Garonne et en transversalité (inter-services),
- Construire un regard croisé sur les enjeux de la CTG : état des lieux et analyse,
- Définir les critères socles d'une démarche CTG (à l'interne de la CAF comme à l'externe),
- Identifier les principaux impacts de la CTG en interne à la CAF,
- Réflexion collective autour d'un schéma d'organisation interne à la CAF pour le déploiement de la CTG,

Le deuxième module, permettra de construire les premiers outils nécessaires au déploiement de la CTG

Journée 2 : 13 Juin 2019

Ø Objectifs : Le portrait de territoire...

- Co-construire les grandes étapes de mise en œuvre d'une CTG,
- Co-construire, en équipe projet, les portraits de territoires CTG,
- Définir les éléments nécessaires à la construction des portraits de territoire en appui avec toutes les ressources de la CAF (Requête unique CTG auprès du bureau d'étude),
- Appréhender et déployer le projet de Caisse... quelles thématiques prioritaires de la branche famille pour quels territoires ?... Quelles articulations avec les schémas départementaux ?

Journée 3 : 1er juillet 2019

Ø Objectifs : De la carte des partenaires à la stratégie des Alliés... _

- Penser une approche de co-développement avec les territoires,
- Enrichir les portraits de territoire par des données chaudes de connaissance de ces territoires (Capital stratégique de développement) et identifier les principaux enjeux en termes de trajectoire de développement de ces territoires,
- Par territoire CTG, repérer les différentes parties prenantes du projet de territoire (partenaires, institutions, collectivités, ...)
- Appréhender une stratégie des alliés avec ces différents acteurs en fonction des contextes locaux.

Le troisième module permettra d'engager une démarche « émergente » vis-à-vis des collectivités territoriales EPCI des « territoires CTG »

Journée 4 : 16 septembre 2019

Ø Objectifs : Préparer une rencontre de partage et d'échanges entre la CAF et l'EPCI des territoires expérimentaux

- Déployer une stratégie émergente visant à engager une coopération et d'un engagement réciproque de moyens au service d'un projet de territoire.
- Développer une posture d'animateur d'un projet de territoire plus que celle de garant d'un dispositif.
- Construire une méthodologie participative permettant l'enclenchement conjoint (CAF/EPCI) d'une démarche CTG.

Journée 5 : 4 octobre 2019

Ø Objectifs : Vivre une journée de coopération avec les équipes projet CAF et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus),

- Appréhender de nouvelles compétences (posture et positionnement) pour accompagner les territoires,
- Partager les éléments de diagnostic et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales),
- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable (engagement réciproque, ...)
- Identifier les étapes et le calendrier de la démarche...
- Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer le déploiement

Le quatrième module intégrera la construction d'un processus d'évaluation au fil de l'eau de la CTG. Elle sera construite autour des équipes projets.

Journée 6 : 12 novembre 2019

Ø Objectifs : Co-construire un processus d'évaluation

- Co-construire les outils nécessaires à l'évaluation de l'efficacité et l'efficience des actions engagées,
- Identifier les éléments susceptibles de constituer une objectivation des effets de la CTG sur les territoires concernés et donc de l'impact (prévu et non prévu, souhaité ou non) de celle-ci.

Méthodes pédagogiques

Cette démarche de formation mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des EPCI du Tarn et Garonne.

Elle se traduit ainsi par :

§ Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

§ Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

§ Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

§ La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les Chargés de conseil et de développement territorial.

Intervenant

Thierry CHEINE, animateur formateur

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est

souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.



Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC :
fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de
l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement
d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de
marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
